

Thunder Bay Catholic District School Board
St. Patrick High School
PLAN D'ÉTUDE



TITRE DU COURS: ÉTUDES CANADIENNES ET MONDIALES

NIVEAU: 10e ANNÉE, COURS THÉORIQUE

CODE: CHC 2DF

ANNÉE:

VALEUR DU CRÉDIT: 1

PRÉALABLE: AUCUN

PROFESSEUR:

Description du cours

Ce cours retrace l'évolution politique, économique et sociale du Canada depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à présent et souligne son rôle sur la scène internationale. L'élève prend conscience des forces internes et externes qui ont façonné le Canada et contribué au développement de son identité. Elle ou il étudie la diversification croissante de la population, la transformation de la société à la suite de l'industrialisation et de l'avènement de la technologie et la participation du Canada à des événements mondiaux et à des ententes internationales comme les deux guerres mondiales et le libre-échange. Le cours lui permet de reconnaître différentes interprétations historiques, d'établir des liens de cause à effet, de soutenir des hypothèses, de faire des recherches et d'en présenter les résultats.

Ressources Pédagogiques

Texte:

Regard sur le Canada Deuxième Édition

Aides Audio-visuelles

Documents et matériaux d'appui

Domaines d'études

Thèmes	Détails des thèmes
Communauté et mondialisation	Expliquer et analyser comment les interactions d'un point de vue local, régional, national et mondial constituent la pierre angulaire de la mondialisation actuelle afin de prendre conscience de l'identité canadienne.
Changement et continuité	Analyser la continuité et les changements ainsi que l'étude des relations de cause à effet.
Citoyenneté et patrimoine	Comprendre le patrimoine canadien et son rôle en tant que citoyenne ou citoyen.
Organisation sociale, économique et politique	Étudier les structures politiques vis-à-vis la répartition du pouvoir, la participation à la vie politique et les changements dans les systèmes gouvernementaux et judiciaires.
Méthodologie et recherche en histoire	Utiliser un vaste éventail de compétences tout en ayant recours à la technologie de l'information, effectuer des recherches, poser des questions, structurer, analyser, interpréter et appliquer des conclusions à l'aide de concepts comme le rapport de cause à effet.

Titre des unités

Première unité:	Survolt de l'histoire canadienne d'avant la Première Guerre mondiale	5 heures
Deuxième unité :	La Première Guerre mondiale	25 heures
Troisième unité :	Les années 1920 et la Grande Dépression	20 heures
Quatrième unité :	La Deuxième Guerre mondiale	25 heures
Cinquième unité :	De 1945 à l'ère contemporaine	25 heures

Le processus d'évaluation du rendement de l'élève (Évaluation formative et cumulative)

La grille porte sur les quatre **compétences** suivantes : connaissance et compréhension, habiletés de la pensée, communication et mise en application. Ces compétences couvrent l'ensemble des éléments à l'étude et des habiletés visés par les attentes et les

contenus d'apprentissage. Les compétences sont définies comme suit :

La compétence « *connaissance et compréhension* » est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.

La compétence « *habiletés de la pensée* » est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative. Ces habiletés comprennent les habiletés liées à la planification (p. ex., exploration, formulation de questions de recherche, collecte et organisation de l'information) et au traitement de l'information (p. ex., analyser, interpréter, évaluer, tirer des conclusions). Les processus comprennent, entre autres, la résolution de problèmes, le questionnement et la prise de décisions.

La compétence « *communication* » est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens. L'information et les idées peuvent être transmises de façon orale (p. ex., exposés, débats), de façon écrite (p. ex., comptes rendus, rapports, lettres) et de façon visuelle (p. ex., maquettes, plans, cartes, présentations sur vidéocassette).

La compétence « *mise en application* » est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiaux et leur transfert à de nouveaux contextes.

Grille d'évaluation du rendement en études canadiennes et mondiales

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 –100 % Niveau 4
Connaissance et compréhension	<i>La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</i>			
	L'élève :			
Connaissance des éléments à l'étude (p. ex., faits, personnages, événements, terminologie).	Démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	Démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	Démontre une bonne connaissance des éléments à l'étude.	Démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.
Compréhension des éléments à l'étude (p. ex., concepts, principes, théories, processus, procédures).	Démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	Démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	Démontre une bonne compréhension des éléments à l'étude.	Démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.
Habiletés de la pensée	<i>L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.</i>			
	L'élève :			
Utilisation des habiletés de planification (p. ex., exploration, formulation de questions de recherche, collecte et organisation de l'information).	utilise les habiletés de planification avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de planification avec efficacité.	utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des habiletés de traitement de l'information (p. ex., analyser, interpréter, évaluer, tirer des conclusions).	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.	utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des processus de la pensée critique et de la pensée créative (p. ex., résolution de problèmes, questionnement, prise de décisions).	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.	utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.

Communication	<i>La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</i>			
	L'élève :			
Expression et organisation des idées et de l'information (p. ex., organisation logique, information pertinente).	exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité limitée.	exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec efficacité.	exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.
Communication des idées et de l'information, de façon orale, écrite et visuelle, à des fins précises (p. ex., informer, convaincre) et pour des auditoires spécifiques (p. ex., camarades, personnel enseignant, gens de la communauté).	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une efficacité limitée.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une certaine efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec efficacité.	communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des conventions (p. ex., conventions cartographiques et linguistiques, conventions portant sur la présentation des projets de recherche) et de la terminologie à l'étude.	utilise les conventions et la terminologie avec une efficacité limitée.	utilise les conventions et la terminologie avec une certaine efficacité.	utilise les conventions et la terminologie avec efficacité.	utilise les conventions et la terminologie avec beaucoup d'efficacité.
Mise en application	<i>L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers et leur transfert dans de nouveaux contextes.</i>			
	L'élève :			
Application des connaissances et des habiletés dans des contextes familiers.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.
Transfert des connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.
Établissement de liens (p. ex., entre les matières; entre son expérience personnelle et celle d'autrui; entre l'école et la communauté).	établit des liens avec une efficacité limitée.	établit des liens avec une certaine efficacité.	établit des liens avec efficacité.	établit des liens avec beaucoup d'efficacité.

N. B. : L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin d'un cours ne recevra pas de crédit pour ce cours.

TRIMESTRE	70 %
EXAMEN FINAL	30%
TOTAL	100 %

Communication

Soucieuse de la réussite de l'étudiant, l'enseignante offre des périodes de disponibilité pour du soutien à l'apprentissage. Le recours à l'aide de l'enseignante présente de nombreux avantages pour l'étudiant : clarification de la matière, développement de bonnes méthodes pédagogiques, précision sur une notion incomprise, etc. L'enseignante s'engage donc à fournir tout le support nécessaire à la persévérance et à la réussite !

Téléphone: (807) 623-5218